



Impayés suite à séparation

Par **nonotikat**, le **17/02/2016** à **15:36**

bonjour , je vous contacte car j'ai besoin de conseils . je suis actuellement locataire d'une maison avec mon ex compagnon, nous avons déposé un préavis de trois mois suite à une séparation avec celui-ci, la date de départ est fixée au 28 avril 2016. malheureusement il ne me paye pas la moitié des factures concernant l'électricité, l'eau , les ordures ménagères, la taxe d'habitation et ne compte pas me rendre la moitié de la caution . tout ça en plus du harcèlement moral dont je suis la victime depuis notre séparation . étant depuis peu au chômage suite à la perte de mon emploi je n'arrive plus à assumer le paiement de ces factures. J'aimerais savoir si je peux faire une démarche pour l'obliger à payer ce qu'il me doit.
rnJe vous remercie d'avance .de votre aide .

Par **amajuris**, le **17/02/2016** à **19:05**

bonjour,rnvous pouvez par établir un état des sommes dues par votre compagnon et lui envoyer par LRAR, une mise en demeure de payer les sommes dues en lui indiquant qu'à défaut de remboursement, vous saisirez le juge.rnmais comme vous étiez en union libre donc la séparation est libre, ce sera difficile de contraindre votre ex de payer car il n'existe aucun contrat avec votre compagnon.rnsalutations

Par **nonotikat**, le **17/02/2016** à **19:48**

bonjour amatjuris et merci pour votre réponse. en effet le fait d'être en union libre pose problèmes . en tout cas je vais suivre votre conseil une lrar lui sera envoyé dans les plus bref

délais .merci,au revoir.